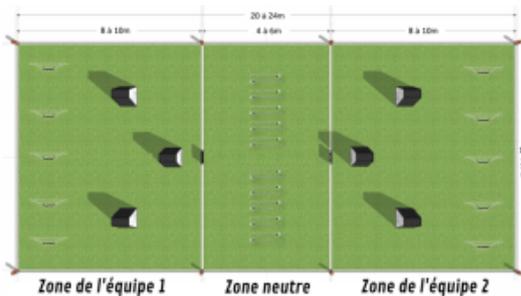




ARC plaisir

ARCHERY TAG GAME



Description de l'activité :

Venue des USA, cette activité est très en vogue et appréciée. Elle peut être pratiquée partout, en famille, entre amis, lors d'anniversaires, de séminaires ou des cohésions d'équipe. Complètement sécurisée, elle s'adapte parfaitement aux centres de loisir, campings, domaines, ou encore clubs de sport etc...

Elle peut-être pratiquée à partir de 8 ans avec jusqu'à 10 joueurs en simultanément répartis en 2 équipes. Les joueurs sont équipés de protections adaptées, d'arc et de flèches avec l'extrémité en mousse. La force des impacts est bien plus faible qu'au paintball ou soft-air.

La durée idéale de l'activité, qui peut comprendre plusieurs parties, est de 1h mais peut être réduite à 45 min.

Cette activité peut se pratiquer aussi bien en intérieur, qu'en extérieur. L'aire de jeu idéalement de 24m x 12m peut être réduite à 20m x 12m.

But du jeu :

Les équipes s'affrontent pour être la première à toucher toutes les cibles de l'adversaire tout en essayant de toucher d'autres joueurs avec les flèches afin des les exclure temporairement du jeu. Des obstacles au nombre de 6 permettent aux participants de se dissimuler.

En mode standard, le jeu peu se terminer de trois façons différentes :

- Tous les membres d'une équipe adverse ont été touchés
- Les 5 spots de la cible de l'une des équipes ont été éliminés
- Le temps imparti s'est écoulé.

D'autres versions existent et peuvent être mises en œuvre pour varier les plaisirs.

Jean-François GAY
ARC plaisir
173 Chemin de berne
Quartier l'argerie
83470 SAINT-MAXIMIN LA STE BAUME

Tel : 06.30.91.93.87
Email : arcplaisir@free.fr
Site web : <http://arcplaisir.free.fr>
SIRET : 841 581 036 00016

Certificat de qualification professionnelle
Animateur tir à l'arc n° : ATA-201801007

Carte professionnelle n° : 08318ED0220

Certificat d'assurance
Responsabilité civile professionnelle
N° 120.135.363 MMA Entreprise